

**Direction Générale des Ressources / Direction des Finances**  
**Finances**

**REF : DAF2011057**

**Signataire : MP/GH**

**OBJET :Approbation du compte de gestion 2010 du budget annexe "Parkings Ville" de l'OPH**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la convention de gestion des parkings souterrains appartenant à la ville signée le 1<sup>er</sup> juillet 1997 avec l'Office public de l'habitat d'Aubervilliers,

Vu la délibération n° 2011-017 du 26 mai 2011 du Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat portant approbation du compte de gestion 2010 du budget annexe « Parkings Ville »,

Considérant que le résultat excédentaire cumulé fin 2010 est de 206 610,57 €,

Considérant que le versement du résultat excédentaire du seul exercice 2009, soit 64 329,31 €, a été décidé par délibération n° 273 du 25 novembre 2011,

Considérant que le résultat excédentaire cumulé fin 2010, hors exercice 2009, s'élève à 142 281,26 €,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Aubervilliers en marche pour le changement» s'étant abstenus

**DELIBERE :**

**DEMANDE** à l'Office public de l'habitat d'Aubervilliers le versement de l'excédent cumulé, hors exercice 2009, de 142 281,26 €.

**DIT** que la recette sera inscrite au budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction	code action
203	77	7718	71	OPHLM

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 23/12/2011

Publié le : 22/12/2011

Certifié exécutoire le : 23/12/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué